

GOVERNANCE DES DONNÉES EXPERT SÉCURITÉ

Ce spécialiste de la protection des données assure la politique de sécurité de l'entreprise. Il intervient principalement dans les couches informatiques et télécoms de l'entreprise. Il doit anticiper les risques augmentés ou créés par l'utilisation des big data.

Dans un contexte global où les cyberattaques se déploient à grande échelle, l'expert sécurité (ou cybersécurité) évalue le niveau de vulnérabilité des systèmes d'information et des systèmes de gestion de données, que ce soit lors de l'acquisition des données, leur transport, leur traitement ou leur stockage. Il prépare les solutions de sécurisation des données, met en échec les tentatives

d'intrusion ou de déni d'accès aux systèmes d'information et de gestion de données de l'entreprise. Son rôle est en amont (prévention, analyse de risques, détection, lutte) et en aval (explication et réparation). Il doit également effectuer une veille technologique poussée pour anticiper les futures défaillances ou attaques.

L'ANTI CYBERATTQUES

Au quotidien :

- Analyser les risques ;
- Chercher et repérer les failles des systèmes de l'entreprise ;
- Rédiger les politiques et les standards de sécurité ;
- Administrer les droits d'accès au réseau et aux données.

Compétences :

- Très bonne connaissance informatique (théorie, architecture, protocoles) ;
- Connaissance de l'organisation et des besoins de l'entreprise ;
- Organisation, rigueur, communication et pédagogie.

Formation :

- Ingénieur ou master en informatique, en télécommunications & réseaux, en systèmes d'information, avec une spécialité ou une dominante sécurité ;
- Cryptologue (si possible doctorat dans le domaine).

